



# A bas l'université de classe

(Résolution de la commission "université")

De tous temps l'Université n'a eu d'autre rôle que de renforcer la domination de la classe au pouvoir. A cette fin, elle devait non seulement remplir les fonctions que lui imposaient les rapports sociaux économiques existants mais encore justifier (en tant que participant à la création et à la diffusion de l'idéologie) la place de la classe dominante dans ces rapports.

La formation, la culture générale, dispensée à l'Université libérale correspondait au souci de la bourgeoisie de s'identifier à la révolution scientifique d'apparaître comme facteur de progrès et plus généralement de justifier sa domination sociale par une prétendue supériorité intellectuelle. Le mythe de la promotion individuelle, dans ce cadre, correspondait à la domination du capitalisme de concurrence.

Cette Université s'adressait essentiellement aux fils de la bourgeoisie.

Quant aux exigences de l'économie en matière technique et scientifique, elles étaient assurées essentiellement par les écoles d'ingénieurs à une époque où responsabilités techniques et direction s'assimilaient largement au niveau de l'appareil de production.

Le développement extraordinaire des techniques, l'arrivée à l'Université des couches moyennes d'autre part allaient modifier cet équilibre.

1) L'importance grandissante de la recherche dans le développement des forces productives à une époque de concurrence internationale féroce rendait nécessaire une liaison étroite entre université et économie.

2) Le développement considérable du machinisme entraînait une demande croissante de techniciens qui, du fait de la division accrue du travail, n'auraient aucune participation à la direction. Ainsi la formation dispensée à l'Université à une masse croissante d'étudiants

devenait inadéquate.

3) Le développement de la planification du travail et l'utilisation du progrès technique par l'accroissement des profits rendaient inévitable la soumission du machinisme au développement du capital. Ainsi l'extension de l'exploitation apparaît non pas seulement due à l'organisation capitaliste de la production, mais aussi aux impératifs techniques prétendument « neutres ».

A l'importance prise par la technique dans les rapports capitalistes devait correspondre une idéologie : la Technocratie. C'est dans le cadre d'un système universitaire en proie à ces contradictions que le mouvement étudiant allait se développer.

1) A partir d'objectifs anticapitalistes qui lui sont propres :

— Crise du système de formation correspondant à l'instauration d'une dualité de formation par différents systèmes de sélection et d'orientation

— Crise due à la croissance de la scolarisation en partie inintégréable dans le système universitaire;

— Crise du devenir professionnel rejoignant le problème de la division accrue du travail.

2) Dans le contexte de la crise idéologique de la bourgeoisie où la contradiction entre les valeurs traditionnelles et la réalité des faits apparaît clairement (guerre impérialiste - aliénation croissante de la culture - limitation du développement collectif, etc.).

C'est dans le cadre de cette crise générale qu'il convient de situer la loi Faure.

1) Certes le mouvement étudiant fonde sa nature à partir d'objectifs anticapitalistes qui implique son ralliement au combat de la classe ouvrière. Mais le mouvement étudiant, dans notre société, reste pour une part, un élément



marginal dans la lutte des classes.

C'est de son niveau de conscience politique que dépend son ralliement à la classe ouvrière. Il est évident que dans ces conditions laisser le mouvement étudiant, le désolidariser de son avant-garde qui a une conscience claire de la fonction nécessaire des luttes étudiantes et des luttes ouvrières, était l'opération politique que devait tenter le gouvernement pour éviter que le mouvement étudiant en bloc ne s'oppose à lui dans la lutte des classes.

C'est le premier but de la « participation » : faire participer le mouvement étudiant à l'Université bourgeoise pour le ranger aux côtés de la bourgeoisie.

2) La loi Faure est une reprise, sous une forme libérale, d'un certain nombre des objectifs du plan Fouchet, qui voulait adapter l'Université au néo-capitalisme.

C'est ainsi que se dévoila toute la mystification de la loi Faure qui, à travers le mythe de la participation, asservit l'Université au capitalisme.

Il résulte de ce qui précède que dans le cadre des analyses que le Parti a toujours développées sur l'importance du système universitaire dans le régime capitaliste au stade actuel, que le P.S.U. doit tout mettre en œuvre pour dénoncer la véritable nature des projets de « participation ». Les militants du P.S.U. proposeront aux forces du mouvement les objectifs capables de lui redonner l'offensive :

— l'institution d'un contrôle étudiant sur les décisions qui concernent l'enseignement supérieur ;

— la critique de l'enseignement et de son contenu idéologique, à tous les niveaux ;

— la proposition de formes de contrôle des connaissances qui puissent briser le système traditionnel des examens et des concours, et mettre en cause le type de connaissances et de sélection qu'ils supposent ;

— la critique des bases mêmes de l'enseignement supérieur dans ses rapports avec la recherche comme avec le monde du travail, ce qui implique la dénonciation du découpage des unités d'enseignement et des disciplines, du statut des grandes écoles, et de l'instauration d'universités concurrentielles ;

— la lutte contre toute formule d'enseignement court qui enfermerait les élèves ou les étudiants dans des impasses et les lierait au système d'emploi actuel ;

— la mise en cause du pouvoir professoral, pour transformer les conditions de l'enseignement et agir sur les fondements du

rapport enseignants-enseignes ;

— la réalisation effective des libertés politiques et syndicales, avec les moyens qu'elles impliquent ;

— le rapport entre les luttes universitaires et les luttes ouvrières aussi bien sur l'enseignement que sur les objectifs politiques d'ensemble ;

— le développement des luttes anti-impérialistes en rapport avec celles qui se mènent à travers le monde pour briser le carcan de l'hégémonie américaine et de tous les autres impérialismes.

Dans cette perspective les étudiants du P.S.U. participeront activement au développement de la seule organisation de masse capable de donner tout leur sens aux luttes étudiantes : l'U.N.E.F. et ses comités d'action. Ils combattront toutes les tentatives extérieures qui cherchent à briser la force du mouvement avec la complicité du pouvoir : qu'il s'agisse de la F.N.E.F. ou des comités dits « de renouveau » que le P.C. s'efforce de créer en dehors de l'U.N.E.F. et contre elle.

Dans le supérieur, étudiants et enseignants s'efforceront de promouvoir les structures qui leur permettront d'imposer par des formes de lutte adaptées les décisions correspondant aux objectifs du mouvement.

Pour leur part, les lycéens du P.S.U. chercheront à développer dans tous les établissements des Comités d'action lycéens qui réunissent ceux qui veulent un véritable mouvement lycéen construit sur ses propres bases avec ses objectifs propres, et capables de développer une large prise de conscience des conditions réelles de l'enseignement et de la vie scolaire dans la société capitaliste, sans se confondre avec la défense corporatiste de pseudo-intérêts lycéens. Ils travailleront à l'union dans la lutte des C.A.L. de l'U.N.E.F. et de tous les enseignants qui entendent assumer les objectifs du mouvement de Mai.

Dans les différents secteurs où ils se trouvent, les enseignants du P.S.U. s'inscriront activement dans les luttes qui visent à :

— briser la dépendance de la fonction enseignante vis-à-vis de la domination idéologique de la bourgeoisie ;

— mettre en cause le type de culture diffusé à travers l'enseignement ;

— ouvrir l'enseignement au monde du travail, c'est-à-dire celui des travailleurs, tant dans son contenu que dans son fonctionnement même.

Ils participeront activement à l'effort nécessaire de rénovation du syndicalisme enseignant, dans ses structures, ses orientations, ses modes d'action. Ils contribueront ainsi à



redonner aux organisations de masse que sont les syndicats enseignants, dans le respect de leur autonomie, les bases théoriques et pratiques dont elles ont besoin pour jouer à nouveau un rôle actif dans les luttes pour la libération des travailleurs et la construction d'une société nouvelle.

Face à la loi et aux décrets Edgar Faure, loin de se laisser entraîner sur le terrain miné de la « participation » et sur les faux clivages qu'elle peut provoquer, les enseignants du P.S.U. chercheront à unir leur action à celle des lycéens et des étudiants pour opposer à la stratégie gaulliste une politique universitaire propre à préparer les conditions de l'alternative socialiste. Ils s'opposeront à toute forme de répression, quelles qu'en soient les raisons qui aboutiraient à limiter la liberté ou la capacité

d'expression des élèves et des étudiants, individuellement ou collectivement.

Afin d'assurer les coordinations nécessaires au développement des luttes universitaires et à l'élaboration de la politique du Parti dans ce domaine, la commission nationale Enseignement réunira les membres de la direction politique concernés ainsi que les responsables des secteurs intéressés. Elle mettra en place des moyens d'étude sur les thèmes qu'il lui paraîtra important de développer, ainsi qu'une structure de liaison entre les commissions fédérales ou correspondants fédéraux pour faciliter l'échange des informations et la convergence des actions. Elle sera étroitement reliée au Bureau national chargé de prendre ou de préparer les décisions politiques nécessaires.



Collombert